

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01284

Numéro SIREN : 424 776 177

Nom ou dénomination : B2A

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2018 sous le numéro de dépôt B2018/006906

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/006906**
n°de gestion : **1999B01284**
n°SIREN : **424 776 177 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 08/06/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

B2A - Société à responsabilité limitée
1 place D'avril 38000 Grenoble -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1370106

1370106

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	259 925.57		259 925.57	259 925.57		
	Autres immobilisations incorporelles	24 074.53	22 926.53	1 148.00		1 148.00	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	130 543.66	90 009.86	40 533.80	56 797.46	-16 263.66	-28.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	15 150.00		15 150.00	15 150.00			
Total II	429 693.76	112 936.39	316 757.37	331 873.03	-15 115.66	-4.55	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes sur commandes				480.00	-480.00	-100.00
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	373 567.41	32 859.94	340 707.47	249 114.99	91 592.48	36.77
	Autres créances	20 277.69		20 277.69	15 886.72	4 390.97	27.64
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	2 534.94		2 534.94	2 534.94			
Disponibilités	445 337.19		445 337.19	553 529.60	-108 192.41	-19.55	
Charges constatées d'avance (3)	9 307.52		9 307.52	11 566.54	-2 259.02	-19.53	
Total III	851 024.75	32 859.94	818 164.81	833 112.79	-14 947.98	-1.79	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 280 718.51	145 796.33	1 134 922.18	1 164 985.82	-30 063.64	-2.58	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/08/2017 12	31/08/2016 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	305 000.00	305 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	30 500.00	30 500.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	33.26	33.26		
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	271 015.92	232 807.46	38 208.46	16.41
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	606 549.18	568 340.72	38 208.46	6.72
AUTRES FONDS PROPRES					
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées					
Total II					
PROVISIONS					
Provisions pour risques Provisions pour charges					
Total III					
DETTES (I)					
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès d'établissements de crédit	34 194.06	46 370.05	-12 175.99	-26.26	
Concours bancaires courants	545.66	545.66			
Emprunts et dettes financières diverses	10 754.12	48 866.80	-38 112.68	-77.99	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 720.04	17 071.14	648.90	3.80	
Dettes fiscales et sociales	298 151.12	286 673.41	11 477.71	4.00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 270.00	4 806.04	-3 536.04	-73.57	
Comptes de Régularisation					
Produits constatés d'avance (1)	165 738.00	192 312.00	-26 574.00	-13.82	
Total IV	528 373.00	596 645.10	-68 272.10	-11.44	
Ecart de conversion passif (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 134 922.18	1 164 985.82	-30 063.64	-2.58	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

515 867.21 573 978.00

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2017 12			Exercice N-1 31/08/2016 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 789 342.32	2 650.00	1 791 992.32	1 658 859.74		133 132.58	8.03
Chiffre d'affaires NET	1 789 342.32	2 650.00	1 791 992.32	1 658 859.74		133 132.58	8.03
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			67 734.34	76 366.69		-8 632.35	-11.30
Autres produits			14.75	14.08		0.67	4.76
Total des Produits d'exploitation (I)			1 859 741.41	1 735 240.51		124 500.90	7.17
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			265 701.91	257 304.06		8 397.85	3.26
Impôts, taxes et versements assimilés			21 849.02	22 265.77		-416.75	-1.87
Salaires et traitements			797 619.82	754 786.74		42 833.08	5.67
Charges sociales			360 517.06	348 726.64		11 790.42	3.38
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			25 461.40	27 789.47		-2 328.07	-8.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			20 123.00	14 595.50		5 527.50	37.87
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 877.82	148.41		1 729.41	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			1 493 150.03	1 425 616.59		67 533.44	4.74
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			366 591.38	309 623.92		56 967.46	18.40
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2017	12	31/08/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	490.74		1 413.99		-923.25	-65.29
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	490.74		1 413.99		-923.25	-65.29
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 891.99		1 434.45		457.54	31.90
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 891.99		1 434.45		457.54	31.90
2. Résultat financier (V-VI)	-1 401.25		-20.46		-1 380.79	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	365 190.13		309 603.46		55 586.67	17.95
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	296.79				296.79	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	296.79				296.79	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450.00				450.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	103.00				103.00	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	553.00				553.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-256.21				-256.21	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	93 918.00		76 796.00		17 122.00	22.30
Total des produits (I+III+V+VII)	1 860 528.94		1 736 654.50		123 874.44	7.13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 589 513.02		1 503 847.04		85 665.98	5.70
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	271 015.92		232 807.46		38 208.46	16.41

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE DU 01/09/2016 AU 31/08/2017

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	1
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	2
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	3
Composition du capital social	4
Fonds commercial	4
Autres immobilisations incorporelles	4
Evaluation des immobilisations corporelles	4
Evaluation des amortissements	4
Titres immobilisés	4
Créances immobilisées	5
Evaluation des matières et marchandises	5
Evaluations des produits et en cours	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	5
Produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 134 922.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 791 992.32 Euros et dégageant un bénéfice de 271 015.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	281 888		2 342
Installations générales agencements aménagements divers	49 610		
Matériel de transport	30 550		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	43 954		8 107
TOTAL	124 114		8 107
Prêts, autres immobilisations financières	15 150		
TOTAL	15 150		
TOTAL GENERAL	421 152		10 449

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		230	284 000	284 000
Installations générales agencements aménagements divers			49 610	49 610
Matériel de transport			30 550	30 550
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 677	50 384	50 384
TOTAL		1 677	130 544	130 544
Prêts, autres immobilisations financières			15 150	15 150
TOTAL			15 150	15 150
TOTAL GENERAL		1 907	429 694	429 694

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	21 963	1 194	230	22 927
Installations générales agencements aménagements divers	26 862	7 027		33 889
Matériel de transport	16 305	6 110		22 415
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 149	11 130	1 574	33 705
TOTAL	67 316	24 267	1 574	90 010
TOTAL GENERAL	89 279	25 461	1 804	112 936

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 194				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 027				
Matériel de transport	6 110				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 130				
TOTAL	24 267				
TOTAL GENERAL	25 461				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	23 445	20 123	10 708		32 860
TOTAL	23 445	20 123	10 708		32 860
TOTAL GENERAL	23 445	20 123	10 708		32 860
Dont dotations et reprises d'exploitation		20 123	10 708		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 150		15 150
Autres créances clients	373 567	373 567	
Personnel et comptes rattachés	250	250	
Taxe sur la valeur ajoutée	4 185	4 185	
Divers état et autres collectivités publiques	13 964	13 964	
Débiteurs divers	1 879	1 879	
Charges constatées d'avance	9 308	9 308	
TOTAL	418 303	403 153	15 150

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	573	573		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	34 167	21 661	12 506	
Fournisseurs et comptes rattachés	17 720	17 720		
Personnel et comptes rattachés	102 648	102 648		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 991	65 991		
Impôts sur les bénéfices	22 121	22 121		
Taxe sur la valeur ajoutée	95 299	95 299		
Autres impôts taxes et assimilés	12 092	12 092		
Groupe et associés	10 754	10 754		
Autres dettes	1 270	1 270		
Produits constatés d'avance	165 738	165 738		
TOTAL	528 373	515 867	12 506	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 500			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	23 703			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	25.0000	12 200			12 200

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2016 au 31/08/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	15 862
Autres créances	13 964
Total	29 826

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	573
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 776
Dettes fiscales et sociales	148 925
Autres dettes	600
Total	156 873

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 308
Total	9 308
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	165 738
Total	165 738

B2A

Société à responsabilité limitée
au capital de 305 000 Euros
Siège social : 1, place d'Avril
38000 GRENOBLE
424 776 177 RCS GRENOBLE

PROCES -VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois janvier, à dix-huit heures trente, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

La société « AGAO » représentée par Monsieur Gilles BOURGUIGNON	
11 586 parts, ci	11 586 parts
Monsieur Gilles BOURGUIGNON	
1 part, ci.....	1 part
Madame Danielle PISSARD	
610 parts, ci.....	610 parts

Total des parts présentes ou représentées	12 197 parts
sur les douze mille deux cent parts composant le capital social.	

Les associés présents ou représentés possédant ainsi 12 197 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gilles BOURGUIGNON, gérant associé.

Le Président dépose sur le bureau :

- le rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice,
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article R.223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

B 3

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après.

- . Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017.
- . Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 et affectation des résultats.
- . Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- . Quitus de la gérance.
- . Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion de la gérance et ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2017 lesquels font apparaître un bénéfice de 271 015,92 euros.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, pour un montant de 2 450 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2017, s'élevant à 271 015,92 euros, de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice.....271 015,92 Euros
A titre de dividendes aux associés..... 271 015,92 Euros

*Le dividende brut par part sera de 22,21 Euros pour les associés y ayant droit.
Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.*

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seront de 335 533,26 Euros.



Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des Impôts.

L'Assemblée générale prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Les sommes distribuées après le 1^{er} janvier 2014 éligibles ou non à l'abattement se sont élevées, par part à :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2013/2014	18,85 euros	/	/
2014/2015	19,19 euros	/	/
2015/2016	19,08 euros	/	/

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions relevant de l'article L.223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions de ce rapport.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**, les associés concernés s'étant abstenus successivement de prendre part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant et les associés présents.


Le Gérant


Les associés